

Personne âgée et migrante : doublement isolée?



Village © DR

L'imaginaire collectif a longtemps vu les personnes immigrées comme une force de travail qui n'allait pas rester en Suisse. Les études ont contredit cette fiction. Depuis lors, sur le terrain, l'intégration peine encore à se concrétiser.

Par **Claudio Bolzman**, professeur, HES-SO, Haute école de travail social de Genève

Aussi bien les questions relatives au vieillissement de la population que celles liées aux migrations intéressent au premier chef le travail social et, plus largement, les politiques sociales. En effet, la problématique d'une société composée d'un nombre croissant de personnes âgées et le financement des pensions de vieillesse et de retraite occupent souvent l'actualité. Il en va de même pour les problématiques liées à l'intégration des personnes migrantes. Cependant, aussi bien au niveau de la réflexion sur les politiques à mettre en place que sur les terrains d'intervention et sur le plan de la recherche, ces deux types de problématiques ont rarement été prises ensemble en considération jusqu'à une période relativement récente.

Lorsqu'on établissait une relation entre les deux problématiques, la migration était perçue comme une manière de contrecarrer potentiellement le vieillissement de la population et ses conséquences sur les politiques sociales. On percevait la population immigrée comme une force de travail, et c'est d'ailleurs encore largement le cas. Elle allait donc contribuer à équilibrer la structure par âge de la population et à financer l'assurance vieillesse et survivants (AVS). Les migrants étaient ainsi identifiés à une population adulte productive et leur vieillissement était ignoré dans l'imaginaire collectif. En fait, les autorités estimaient qu'une majorité de personnes migrantes retournaient et retourneraient dans leur pays d'origine après la retraite et ne se sentaient donc pas concernées par la question.

Au niveau des instances sociales et des travailleurs sociaux, le lien entre vieillissement et migration n'était guère perçu non plus. Les structures destinées aux personnes âgées n'abordaient pas la thématique des migrants âgés, ou alors comme un phénomène très marginal. De leur côté, les structures destinées aux personnes migrantes centraient leurs interventions autour des personnes actives et de leurs familles, notamment leurs descendants.

Comment citer cet article ?

Claudio Bolzman, «Personne âgée et migrante : doublement isolée?», REISO, Revue d'information sociale, mis en ligne le 16 octobre 2017, <https://www.reiso.org/document/2249>

Des constats pris en compte au fil des ans

Vers la fin des années 1990, une recherche [1] a finalement établi que la majorité des personnes venues du Sud de l'Europe pour travailler en Suisse finissaient par rester dans le pays. Leurs conditions de vie à la retraite étaient souvent plus précaires que celles de la moyenne de la population âgée.

A partir de ce moment-là, quelques initiatives intéressantes sont mises en place au niveau fédéral et dans divers cantons pour tenir compte des réalités des populations migrantes âgées. Tout d'abord, Pro Senectute et la Commission fédérale des étrangers commandent aux mêmes chercheurs [2] une étude sur les « Expériences européennes par et pour les migrants âgés ». L'analyse concerne la situation dans deux pays voisins, l'Allemagne et la France, ainsi que celle qui prévaut aux Pays-Bas réputés pour leurs innovations dans le domaine. Le but était de s'inspirer de ces pays pour en tenir compte dans la mise en œuvre d'une perspective suisse dans le travail auprès des personnes âgées migrantes.

Trois ans plus tard, en avril 2002, a lieu à Madrid une assemblée mondiale de Nations unies sur le vieillissement. La Confédération y participe activement et souscrit au Rapport final, lequel mentionne, parmi les mesures à prendre en faveur des personnes âgées migrantes, la nécessité d'« élaborer des politiques et des programmes qui facilitent, selon le cas et conformément à la législation nationale, l'insertion des migrants âgés dans la vie sociale, culturelle, politique et économique des pays d'accueil et qui promeuvent le respect à leur égard (...) Aplanir les difficultés d'ordre linguistique et culturel auxquels les migrants âgés se heurtent dans leurs contacts avec les services publics » [3].

En 2003, un « Forum national Age et migrations » [4] voit officiellement le jour et établit une charte dans laquelle il « s'engage en faveur des droits et du respect de la dignité des migrant-e-s âgé-e-s vivant en Suisse ». Le Forum réunit des instances faitières d'organisations sociales telles que Pro Senectute, la Croix Rouge suisse, Caritas, mais aussi les associations Aide et soins à domicile et CURAVIVA, ainsi que quelques organismes représentant les migrants ou travaillant spécifiquement sur la problématique âge et migration. Les Offices fédéraux de la santé publique et des assurances sociales, ainsi que la Commission fédérale des migrations participent à titre consultatif, en tant que partenaires, aux séances de ce Forum. Les idées et propositions développées au sein du Forum ont surtout une influence dans certains cantons de Suisse alémanique où des projets novateurs voient le jour, comme des « pôles méditerranéens » au sein de certains EMS, ainsi que le projet *Age et migration* de l'EPER qui propose son soutien aux personnes migrantes âgées de 55 ans et plus sur les questions liées à la vieillesse. Ce dernier projet existe dans les cantons d'Argovie, de Zurich, mais aussi de Vaud. En Suisse romande d'ailleurs, des projets originaux se concrétisent de manière indépendante, par exemple *Seniors d'ici et d'ailleurs* de la Croix-Rouge genevoise [5].

Des initiatives dans le but de mieux informer les migrants âgés et leurs familles voient également le jour. Par exemple en 2012, l'Office fédéral de la santé publique et la Croix-Rouge suisse éditent une brochure, traduite en huit langues, intitulée « Vieillir en Suisse » [6], destinée à ce public-cible. L'intention est de prodiguer « des conseils sur des questions telles que l'alimentation, les assurances, les modalités de logement, etc. ». D'une manière générale, diverses instances officielles soulignent l'importance d'informer les personnes âgées migrantes dans leur langue.

Disparités entre cantons et origines géographiques

Ces divers projets et actions mettent en évidence que la problématique des personnes âgées migrantes est désormais prise au sérieux au niveau fédéral. A l'échelle cantonale, comme on l'a vu, certaines initiatives ont été mises en place, mais la situation est bien plus inégale, avec des projets qui peinent à trouver des financements à long terme. En ce sens, la situation est relativement préoccupante, car c'est sur le plan cantonal que la plupart de politiques socio-sanitaires sont implémentées.

La situation est aussi inégale selon les prestations fournies et selon les caractéristiques sociodémographiques des personnes âgées immigrées. Ainsi, une récente recherche [7] a constaté que les personnes âgées de 65 à 79 ans issues du sud de l'Europe et résidant à Genève et à Bâle utilisent autant certaines prestations que les personnes des mêmes âges nées suisses. C'est le cas en ce qui concerne l'aide et les soins à domicile, les repas livrés au domicile et l'utilisation d'un centre de jour. En revanche, elles utilisent moins les services d'un physiothérapeute alors qu'elles sont souvent en plus mauvaise santé que leurs contemporains suisses. Elles utilisent aussi moins souvent les aides privées. D'une manière générale, dans ces deux régions, on peut observer que les personnes âgées issues du sud de l'Europe ont une bonne connaissance de la plupart des prestations destinées aux personnes âgées et qu'elles y ont recours.

La situation est tout autre en ce qui concerne les personnes âgées migrantes venues d'autres régions du monde, souvent plus récemment, notamment par le biais d'une demande d'asile ou par un regroupement familial « tardif », à un âge plus avancé. Tant les personnes concernées que les ONG qui les soutiennent se plaignent souvent des pesanteurs administratives et du manque d'information claire. Face à ces demandes, alors même qu'ils affirment « être ouverts à tout le monde », les services concernés reconnaissent ne pas avoir une proportion importante de ces personnes parmi leurs usagers. Ils attribuent cette faible fréquentation à l'existence d'un soutien familial et communautaire efficace et au manque de connaissances linguistiques. Mais le problème est probablement plus structurel. En effet, ces situations sont souvent complexes et les services tendent à privilégier les cas « simples » car ils sont surchargés, soumis à des pressions pour montrer des résultats à court terme, et ces cas « non standard » prennent nécessairement plus de temps.

Égalité de traitement n'est pas uniformité de traitement

Les personnes âgées venues de pays plus lointains que le sud de l'Europe sont, en ce sens, révélatrices des dysfonctionnements des politiques de standardisation des pratiques professionnelles. Ce cadre laisse peu de marge de manœuvre aux professionnels pour s'occuper des cas perçus comme « atypiques ». Dans le contexte actuel, il apparaît ainsi nécessaire de mettre en place des interfaces professionnelles entre les personnes âgées migrantes et leurs familles d'une part, et les services socio-gériatriques d'autre part. Le rôle de ces espaces devrait être d'accompagner collectivement et individuellement les personnes qui ont besoin de soutien.

Si l'on prend le temps d'orienter correctement une personne, on allège le poids de sa préoccupation. C'est bénéfique pour son bien-être et, collectivement, cela évite les coûts résultant d'une mauvaise orientation. D'une manière plus générale, le défi des services consiste à sortir de la confusion entre égalité de traitement et uniformité de traitement. Face à des situations diverses, l'égalité ne consiste pas à traiter tout le monde de la même manière, mais à élaborer des réponses adaptées qui tiennent compte de la diversité des parcours de vie et des situations.

[1] Bolzman, Fibbi, Vial, 1996. La population âgée immigrée face à la retraite: Problème social et problématique de recherche, in: H.R. Wicker, J.L. Alber et al. (Eds.). *L'altérité dans la société: migration, ethnicité, état*, Zurich: Seismo, pp 123-142. Cette recherche a été menée dans le cadre du PNR Vieillesse, financé par le Fonds national suisse de la recherche scientifique.

[2] Fibbi, R., Bolzman, C., Vial, M. 1999. *Age et Migration. Expériences européennes pour et par les migrants âgés*, Publication spécialisée N°4, Zurich : Pro Senectute et Commission fédérale des étrangers.

[3] Rapport de la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement, Madrid, 8-12 avril 2002, pp. 16-17.

[4] [Site internet](#).

[5] Lire [l'article](#) de Nicole Renaud Zurbriggen paru le 20 juillet 2017 dans la revue REISO.

[6] Brochure disponible [en ligne](#).

[7] Claudio Bolzman et Giacomo Vagni, Forms of care among native Swiss and older migrants from Southern Europe: a comparison, *Journal of Ethnic and Migration Studies*, Volume 43, 2017, pp 250-269, en ligne. Recherche menée dans le cadre du NCCR LIVES.

